

CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE OPERATEUR COMMERCIAL (STOC)

Annexe 1 - Grille Tarifaire

Table des matières

article 1 - Création d'un Raccordement FTTH Passif	3
article 2 - Pénalités imputables au PRESTATAIRE	3
2.1 Pénalités sur les Déplacements à tort du CLIENT.....	3
2.2 Pénalités au titre de la fourniture de compte rendu	4
article 3 - Frais de reprise des Malfaçons et Dégradations par le CLIENT :	4
3.1 Malfaçons ou Dégradations imputables (Article 15.1)	4
3.2 Malfaçons ou Dégradations non imputables (Article 15.2)	7

Tous les tarifs annoncés dans l'annexe sont Hors Taxe.

article 1 - Création d'un Raccordement FTTH Passif

Type de Point de Branchement Optique	Immeuble	Souterrain	Façade	Aérien
Tarifs* (€ HT) déterminés par le PRESTATAIRE				
Plafonds** des tarifs déterminés par le CLIENT	180,00 €	327,00 €	461,00 €	513,00 €

Les tarifs* sont ceux appliqués par le PRESTATAIRE.

Si ces tarifs sont supérieurs aux plafonds** des tarifs de raccordement par type de raccordement figurant à l'annexe tarifaire du contrat FTTH (annexe 1 aux Conditions Particulières) et définis à l'article 13.5.4 des Conditions Générales, le CLIENT facturera le montant excédentaire au Prestataire.

Le PRESTATAIRE facture les Prestations sur la base :

- des CR_STOC avec les champs « CrRaccordementPrise » = « OK » et « PrisePosée » = « O » ;
- des CR_STOC avec les champs « CrRaccordementPrise » = « KO » et « PrisePosée » = « O » ;
- des CR_STOC avec les champs « CrRaccordementPrise » = « KO » et « PrisePosée » = « R »

Le type de Point de Branchement Optique sera déterminé grâce au champ TypePBO. Ce champ est défini dans le CR CMD ACCES transmis par le CLIENT au PRESTATAIRE et suivant le tableau de correspondance suivant :

TypePBO	Type de Point de Branchement Optique
AERIEN TELECOM	Aérien
AERIEN ENERGIE	
FACADE	Façade
PLEINE TERRE	Souterrain
CANIVEAU	
GALERIE	
CONDUITE	
EGOUT	
CHAMBRE	
COLONNE MONTANTE	Immeuble
IMMEUBLE	
SPECIFIQUE	

article 2 - Pénalités imputables au PRESTATAIRE

2.1 Pénalités sur les Déplacements à tort du CLIENT

Elément justificatif	Montant de pénalité
Déplacement à tort du CLIENT	200,00€

2.2 Pénalités au titre de la fourniture de compte rendu

❖ Application de la pénalité relatives aux CR_STOC (OK et KO) :

Les pénalités sur CR STOC à la charge du PRESTATAIRE ne sont applicables que pour un taux de non-conformité supérieur à 10% des CR STOC émis sur un mois par le PRESTATAIRE.

Est considéré comme CR STOC erroné, un CR STOC ne correspondant pas à la réalité, notamment en cas de motif KO différent de ce qui est constaté par le CLIENT lors de son traitement ou encore lorsque que des références indiquées ne sont pas exactes ou les dates d'intervention sont manquantes.

Est considéré comme CR STOC complet, un CR_STOC comprenant la date d'intervention et les autres informations prévues par les flux Interop'Fibre.

De plus, le CLIENT ne facturera pas plusieurs pénalités pour un CR STOC donné. Si le montant des pénalités applicables pour un CR STOC donné diffère, alors c'est le montant le plus élevé qui sera facturé.

	Unité	Prix unitaire
Absence ou retard ou erreur ou non complétude du CR_STOC	CR_STOC (OK ou KO)	30,00€

article 3 - Frais de reprise des Malfaçons et Dégradations par le CLIENT :

3.1 Malfaçons ou Dégradations imputables (Article 15.1)

En cas de reprise par le CLIENT des Malfaçons ou Dégradations imputables au PRESTATAIRE dans les conditions prévues à l'Article 15.1, le CLIENT facture au PRESTATAIRE les frais de reprise suivants, fonction de types de malfaçons constatées. Ces frais sont de deux ordres :

- ❖ **Frais de déplacement** incluant les moyens adaptés à mettre en œuvre pour réaliser ces reprises en conformité avec les consignes d'intervention et/ou règles de sécurité. Dans la mesure du possible et afin de limiter les frais de déplacement le CLIENT regroupera par PM ou PBO les malfaçons notifiées au Prestataire et non reprises dans les délais.
- ❖ **Frais de reprise ou de réparation**

Ceux-ci sont définis dans la grille tarifaire ci-dessous et sont dépendant du type de correction à réaliser. Ils comprennent la main d'œuvre et le matériel nécessaire aux reprises conformément aux STAS

1/ FRAIS DE DEPLACEMENT

Frais de déplacement	Prix HT
Sur type de Point de Branchement Optique ou CCF : Immeuble	100€
Sur type de Point de Branchement Optique ou CCF : Sous-terrain	150€
Sur type de Point de Branchement Optique ou CCF : Aérien	280€
Sur type de Point de Branchement Optique ou CCF : Façade	280€
Au PM	140€

2/ FRAIS DE REPRISE : Malfaçons imputables au PRESTATAIRE

Localisation point technique	Détail localisation	Défaut	Prix HT
Cable Client Final et terminaison optique	PTO (CARACTERISTIQUE)	Caractéristiques non conformes aux STAS nécessitant changement de la PTO	50 €
	PTO (INSTALLATION)	Pose non conforme (implantation ou fixation)	40 €
	PTO (CARACTERISTIQUE)	PTO mal ou non étiquetée	8 €
	CABLE (CARACTERISTIQUE)	Etiquetage non conforme aux STAS	12 €
	CABLE (CARACTERISTIQUE)	Caractéristiques non conformes aux STAS nécessitant son remplacement intégral (hors racco long, racco long sur devis)	180 €
	CABLE (INSTALLATION)	Cheminement non conforme (surplomb domaine privé,...) nécessitant modification du cheminement * (hors racco long, racco long sur devis)	150€
	CABLE (INSTALLATION)	Percement : rebouchage non effectué	80€
	ENTREE DE CABLE PBO	non conforme aux STAS	35€
PBO	CASSETTE	Lovage fibre non conforme aux STAS (par fibre non conforme)	20€
	CASSETTE	Épissure non conforme (dénudage, protection de soudure)	60€
	BOITIER	Boîtier PBO non/mal refermé, non/mal refixé,...	50€
	BOITIER	Arrimage câble CCF non conforme	45€
	PBO (ENVIRONNEMENT)	Lovage câble en chambre ou poteau non conforme aux STAS	50 €
	ROUTE OPTIQUE	Reprise sauvage Route Optique par casse soudure au PBO	120 €
	ROUTE OPTIQUE	Non-respect de la route optique communiquée nécessitant remise en conformité <ul style="list-style-type: none"> - mauvaise fibre - mauvais PBO utilisé 	100€ 250€
ROUTE OPTIQUE	Raccordement de site non déployé dans IPE	250 €	
PM	TIROIR Distribution	Mauvaise fixation ou fermeture dégradée	25 €
	CONNECTEUR TIROIR ZAPM	Bouchon absent : remise en place bouchon sur connecteurs	5€/bouchon
	BRASSAGE OC	Cheminement non conforme aux STAS nécessitant reprise suivant les abaques de lovage	1 à 10 jarretière = 10€/jarretière 11 à 50 jarretières = 7€/jarretières Au delà de 50 jarretières= 5€/jarretières
	BRASSAGE OC	Cordon non conforme aux STAS nécessitant son remplacement (caractéristiques techniques)	12€/jarretière
	ROUTE OPTIQUE	Non respect Route Optique communiquée (par cmd stoc)	100€
PBO/CCF	PBO (ENVIRONNEMENT)	Environnement (nettoyage, déchets,)	75€
PM	ARMOIRE	Environnement (nettoyage déchets, fermeture)	75€

* Ne peut être appliqué simultanément à la Malfaçon « Caractéristiques non conformes aux STAS nécessitant son remplacement intégral » pour un même Raccordement FTTH Passif.

3/ FRAIS DE REPRISE : Dégradations imputables au PRESTATAIRE

Comprenant fourniture et remplacement de pièces, avec accessoires, y compris évacuation des éléments endommagés, toutes sujétions incluses,

Localisation point technique	Détail localisation	Défaut	Prix HT
PM	Armoire	Remplacement système de fermeture à clé (serrure 3 points) d'une armoire	100 €
	Armoire	Le système de maintien ouvert d'une porte d'une armoire (arrêteurs automatiques et manuels)	120€
	Armoire	Remplacement d'une porte métallique/ d'un capot ou d'un voile latéral selon coloris existant (si Habillage alors prestation spécifique sur devis)	780€
	Shelter	Remplacement du système de fermeture à clé de la porte d'entrée	610
	Shelter	Remplacement d'une porte d'entrée shelter PM à l'identique équipements compris, évacuation de l'ancienne porte incluse	1810
	Shelter	Remplacement grille de ventilation haute ou basse	130€
	Shelter	Remplacement de luminaire (type bloc néon ou plafonnier) ou d'un interrupteur	110 €
	Shelter	Réfection peinture sol/ murs ou plafond, intérieur ou extérieur (au m2)	150€
	PBO	BOITIER	Remplacement d'un PBO (ou BPE): Fourniture, pose et installation d'un boîtier 6 à 12 fibres avec fixation, préparation du câble amont dans le boîtier, épanouissement et rangement en cassettes, contrôle d'étanchéité incluse, toutes sujétions comprises, y compris reprise de l'étiquetage, y compris le démontage du PBO endommagé et son évacuation

3.2 Malfaçons ou Dégradations non imputables (Article 15.2)

En cas de reprise par le CLIENT des Malfaçons ou Dégradations non-imputables dans les conditions prévues à l'Article 15.2, le CLIENT facture le PRESTATAIRE au prorata de la répartition définie à l'Article 15.2 les frais de reprise suivants,

PM		
Intervention au PM pour la reprise de Malfaçons non imputables telles que :	type	Prix (HT)
Remise en conformité d'un PM Reprise des Lovages de l'ensemble des jarretières au PM suivant les abaques et en limitant les temps de coupure. Remise en place des bouchons Repositionnement tiroirs Nettoyage PM et abords Déplacement au PM inclus	Forfait1 Pour Remplissage PM < à 50%	350€
Remise en conformité d'un PM Reprise des Lovages de l'ensemble des jarretières au PM suivant les abaques et en limitant les temps de coupure. Remise en place des bouchons Repositionnement tiroirs Nettoyage PM et abords Déplacement au PM inclus	Forfait2 Pour Remplissage PM > à 50%	950 €
Dans le cadre de Dégradations non imputables Réparations sur PM type armoire de rue Comprenant fourniture et remplacement de pièces, avec accessoires, y compris évacuation des éléments endommagés, toutes sujétions incluses, déplacement inclus		
Le système de fermeture à clé (serrure 3 points) d'une armoire	Forfait	350 €
Le système de maintien ouvert d'une porte d'une armoire (arrêteurs automatiques et manuels)	Forfait	260 €
Remplacement d'une porte métallique/ d'un capot ou d'un voile latéral selon coloris existant (si Habillage alors prestation spécifique sur devis)	Forfait	850 €
Dans le cadre de Dégradations Réparations sur PM type shelter Comprenant fourniture et remplacement de pièces, avec accessoires, y compris évacuation des éléments endommagés, toutes sujétions incluses, déplacement inclus		
Remplacement du système de fermeture à clé de la porte d'entrée	forfait	750€
Remplacement d'une porte d'entrée shelter PM à l'identique équipements compris, évacuation de l'ancienne porte incluse	forfait	1 950€
Remplacement grille de ventilation haute ou basse	forfait	270€
Remplacement de luminaire (type bloc néon ou plafonnier) ou d'un interrupteur	forfait	120€
Réfection peinture sol/ murs ou plafond, intérieur ou extérieur	M ²	150€
Prestation spécifique : sur devis	forfait	Sur devis

PBO			
	type	Prix HT	Prix HT
Intervention au PBO pour la reprise de Malfaçons non imputables telles que :		PBO en chambre dans gaine technique immeuble ou en aérien accessible à hauteur d'homme	PBO façade ou sur support aérien nécessitant une nacelle
Lovage des fibres dans les cassettes non conformes suite à multiples interventions Repositionnement PBO dans chambre ou sur support aérien Étanchéité PBO (fermeture capot pour aérien) Déplacement inclus	Forfait	310 €	520 €
Dans le cadre de Dégradations			
Réparation de fixation défectueuse de PBO, contrôle d'étanchéité incluse, toutes sujétions comprises, y compris reprise de l'étiquetage	Forfait	150€	400€
Remplacement d'un PBO (ou BPE): Fourniture, pose et installation d'un boîtier 6 à 12 fibres avec fixation, préparation du câble amont dans le boîtier, épanouissement et rangement en cassettes, contrôle d'étanchéité incluse, toutes sujétions comprises, y compris reprise de l'étiquetage, y compris le démontage du PBO endommagé et son évacuation	Forfait	510€	950€
Prestation spécifique : sur devis	Forfait	Sur devis	Sur devis